

Deuxième colloque annuel des
jeunes chercheurs en droit public

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024

L'INTERDICTION EN DROIT PUBLIC



Faculté de droit
10 avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff
Salle du Congrès



Ligne 13
Tram 3a
Porte de Vanves



Université
Paris Cité



PROGRAMME

9h30 - Ouverture des travaux

Alain Laquièze, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion, Université Paris Cité

9h50 - Propos introductifs, *L'interdiction en droit public*

Tristan Gil, Doctorant, Université Paris Cité

Eva Moussa, Doctorante, Université Paris Cité

I) L'interdiction, concept matriciel en droit public

Présidence - **Antoine Le Brun**, Maître de conférences, Université Paris Cité

A - Une effectivité toujours discutée

10h20 - *Interdiction, un vain mot ?*

Alexandre Lucidarme, Docteur, Université de Lille

10h45 - *On n'a pas le droit*

Frédéric Vandamme, Doctorant, Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis

11h10 - Questions et pause

11h25 - Reprise des travaux

B - Une dimension morale renouvelée

11h30 - *L'interdiction des publications présentant un danger pour la jeunesse : anatomie de la persistance de la morale en droit*

Marie Albrich-Sales, Doctorante, Université Perpignan Via Domitia

11h55 - *L'interdiction en droit des déontologies*

Irinia Brismontier, Doctorante, Université Paris-Saclay

12h20 - Questions

12h35 - Pause repas

14h - Reprise des travaux

II) L'interdiction, concept étendu en droit public

Présidence - **Romain Micallef**, Maître de conférences, Université Paris Cité

A - Un vecteur classique de protection des droits fondamentaux

14h05 - *L'interdiction des peines ou traitements inhumains ou dégradants : illustration de la dialectique entre conventions et soft law au sein du Conseil de l'Europe*

Olivia Gallot, Doctorante, Université Paris Panthéon-Assas

14h30 - *La "Woke culture", symptôme d'une culture de l'interdiction: vers une liberté d'expression redéfinie ?*

Pétros-Orestis Katsoulas, Doctorant, Université Paris Panthéon-Assas

14h55 - Questions et pause

15h20 - Reprise des travaux

B - L'évolution de l'interdiction en matière économique

15h30 - *Externalités et interdictions de commercialisation*

Emmanuel Renouf, Doctorant, Université Paris Cité

15h55 - *Les interdictions dans le système commercial multilatéral: entre sanctions internationales et préservation de nouveaux intérêts*

Samuel Claude, Doctorant, Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis

16h20 - Questions

16h40 - Conclusion

Gilles Dumont, Professeur, Université Paris Cité

17h - Fin des travaux



Organisation du colloque

• Comité d'organisation

Tristan Gil, Doctorant, Université Paris Cité

Hadrien Lagrange, Doctorant, Université Paris Cité

Eva Moussa, Doctorante, Université Paris Cité

• Comité scientifique

Bruno Daugeron, Professeur, Directeur du Centre Maurice Hauriou

Anne-Thida Norodom, Professeur, Directrice adjointe du Centre Maurice Hauriou

Anémone Cartier-Bresson, Professeur, Directrice de l'École doctorale 262

Colloque organisé avec le soutien de Léa Navel et Antoine Le Brun